



DEPARTEMENT DES LANDES (40)
VILLE DE SAINT-VINCENT DE TYROSSE



24 avenue Nationale
 40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Tel : 05 58 77 00 21
contact@tyrosseville.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 MARS 2024

N° 20240326_03

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse, dûment convoqué le vingt mars, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, **sous la présidence de M. Régis GELEZ, Maire en exercice.**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de convocation	Le 20 mars 2024
Nombre de présents	23	Date d'affichage	Du 29/03 au 30/05/2024
Nombre de pouvoirs	5	Secrétaire de séance (conformément à l'article L 2121-17 du CGCT)	M. Pierre LAFFITTE
Suffrages exprimés	28	Rapporteur	M. Guy LUQUE
Nomenclature	7.1	Certifiée exécutoire	Le 29 mars 2024

PRESENTS : M. Régis GELEZ, M. Pierre LAFFITTE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Régis DUBUS, M. Guy LUQUE, Mme Emmanuelle BRESSOUD, M. Jean-Marie LAFITTE, M. Alain LACAVE, Mme Sylvie BARTHELEMY, M. François MARTOUREY, Mme Patricia MORENO, M. Thierry ZALDUA, M. Joffrey ROMAIN, M. Julien LEROY, Mme Patricia GATEL, M. Stéphane JACQUOT, Mme Adeline COUMAILLEAU, Mme Marielle LABERTIT, Mme Coralie LECOLIER, M. Thomas CASAMAYOU, M. Daniel GAUYAT, Mme Hélène LASSALLE, M. Bruno LAGRAVE

ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme Christine GAYON, pouvoir à Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL ; Mme Céline WAGNIART, pouvoir à Mme Patricia GATEL ; Mme Christelle ELOZEGUY, pouvoir à M. le Maire ; Mme Béatrice DUCASSE, pouvoir à M. François MARTOUREY ; M. Gilles DOR, pouvoir à M. Thomas CASAMAYOU

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Fusilha DESTENABE

Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.

OBJET : COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE DU CINEMA

Les comptes de gestion de l'exercice 2023 ont été établis par le trésorier municipal. Ils constituent le bilan comptable de la Ville et présentent une image de la situation financière et patrimoniale du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2023.

Ces comptes de gestion sont identiques aux comptes administratifs pour la partie budgétaire ; ils les complètent également dans la mesure où ils retracent les immobilisations, ainsi que les comptes de tiers (fournisseurs et clients) et les comptes financiers.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,



CONSIDÉRANT la présentation de cette question à la Commission Administration générale – Finances qui s'est réunie le 18 mars 2024,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Compte de Gestion 2023 du budget annexe du Cinéma présenté par Mme la Trésorière Municipale, conformément à l'annexe jointe.

PRECISE que les résultats budgétaires de l'exercice 2023 sont en tous points conformes au Compte Administratif 2023 du budget annexe du cinéma.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : www.telerecours.fr.



Le Maire,
Régis GELEZ.

Le secrétaire,
Pierre LAFFITTE.

Envoyé en préfecture le 27/03/2024
 Reçu en préfecture le 27/03/2024
 Publié le 29/03/2024
 ID : 040-214002842-20240326-20240326_03-DE



Résultats budgétaires de l'exercice

73001 - CINEMA - ST VINCENT DE TYROSSE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	30 457,00	25 580,00	56 037,00
Titres de recette émis (b)	15 769,00	21 265,73	37 034,73
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	15 769,00	21 265,73	37 034,73
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	30 457,00	25 580,00	56 037,00
Mandats émis (f)	6 906,30	22 688,73	29 595,03
Annulations de mandats (g)		1 423,00	1 423,00
Dépenses nettes (h = f - g)	6 906,30	21 265,73	28 172,03
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	8 862,70		8 862,70
(h - d) Déficit			



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

73001 - CINEMA - ST VINCENT DE TYROSSE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif CINEMA - ST VINCENT DE TYROSSE					
Investissement	12 957,00		8 862,70		21 819,70
Fonctionnement					
Sous-Total	12 957,00		8 862,70		21 819,70
TOTAL II	12 957,00		8 862,70		21 819,70
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	12 957,00		8 862,70		21 819,70